

De quelques différences lexiques et typographiques

ENTRE DES EXEMPLAIRES

du Nouveau Testament de Liçarrague

Jusqu'à présent, autant que nous sachions, on a considéré les rares exemplaires survivants du N. T. de Liçarrague comme rigoureusement identiques, du moins quant au texte. Un hasard heureux nous a permis de noter néanmoins certaines différences qui permettent, croyons-nous, d'établir qu'il y a eu deux tirages de cet ouvrage. Mais je n'ai pu encore trouver que cinq passages où l'on puisse constater des différences (4.).

1° Dans l'évangile selon Saint-Mathieu, alors que, au ch. V, paragr. 26, la plupart des exemplaires ont «*renda, diroano*», celui de Bayonne et, paraît-il, celui de Hambourg ont *deçaqueano*.

2° Dans l'évangile selon Saint-Jean, l'exemplaire du P. Joannatéguy a (ch. X, paragr. 16) par deux fois «*arthalde*», et dans la majorité des autres exemplaires le mot est devenu «*arthegui*», par l'application du mot «*egui*», imprimé sur un petit morceau de papier qui a été ensuite collé de manière à couvrir exactement la fin du mot, c'est-à-dire «*alde*», jugé incorrect après coup.

3° Dans ce même évangile, ch. XVII, paragraphe 24, la plupart des exemplaires, notamment celui du chanoine Harriet et le mien (qui avait appartenu au P^c L.-L. Bonaparte) ont les mots «*ecen*» et «*baino*» écrits «*ec en*» et «*bain o*», mais dans l'exemplaire du chanoine Arbelbide entre autres les lettres des mots fautivement espacées ont été rapprochées.

(1) Au moment de corriger ces épreuves, je lis dans *Notes and Queries* (n° du 16 Mars 1907) une note où M. Dodgson signale d'autres différences, *diotsó* au lieu de *diotsa* (Mat., IV, 6, 9, 10), et *drauanari* pour *draúanari* (Mat. V. 40).

4° Page 428, à la fin de la première ligne, les exemplaires de Harriet et Joannatéguy, ainsi que probablement ceux de Leipzig, Stuttgart et Berne sur lesquels a été faite l'excellente édition de MM. Linschmann et Schuchardt la dernière lettre de «*deus*» a dépassé le haut du corps de la ligne et elle a été imprimée comme il suit: «*deu*'», alors que dans mon exemplaire la lettre «*s*» se trouve dans l'alignement.

5° Dans la deuxième épître aux Corinthiens (chapitre 1) les paragraphes 23 et 24 sont correctement écrits dans l'exemplaire d'Arbelbide, alors que les chiffres erronés 33 et 34 peuvent se lire dans mon exemplaire ainsi que dans ceux de Harriet et de Joannatéguy.

Que conclure de tout cela? Rien de précis. Force nous est cependant d'esquisser une hypothèse, dont je ne garantis que la vraisemblance.

Liçarrague a dû tout d'abord adresser à la reine Jeanne d'Albret — qui les a aussitôt distribués — des exemplaires dans lesquels «*arthalde*» n'est pas corrigé, où la consonne finale de «*deus*» est au-dessus de la ligne, etc... Ensuite un deuxième envoi a lieu: mais, dans l'intervalle, le traducteur, qui -a été avisé qu'il a parfois traduit la vulgate des catholiques, a changé «*arthalde*» en «*arthegui*». Après ce premier tirage, les formes ont été mises de côté et conservées par ordre; quelque temps après, et alors qu'il s'est agi de satisfaire à une nouvelle demande d'exemplaires du N. Testament, on a remis les formes sous presse pour un second tirage. A ce moment et en effectuant le transport d'une forme sans doute mal coincée, un manœuvre ou un apprenti inexpérimenté a laissé tomber le cul-de-lampe que l'on remarque à la fin de la table, et lorsqu'il l'a remis en place il l'a renversé la pointe en haut. Aucun ouvrier n'aurait commis cette maladresse que l'on observe dans l'exemplaire de Bayonne (1). Dans l'exemplaire du P. Joannatéguy, le cul-de-lampe en question est normalement placé, ce qui revient à dire que si l'on inscrivait cet ornement dans un triangle, celui-ci aurait bien sa pointe en bas. Puis, avant de commencer à tirer, un ouvrier est intervenu et il a corrigé «*deus*» (au lieu de «*deus*»), 23 et 24 (au lieu de 33 et 34) et il a rapproché convenablement les lettres de «*ecen*» et «*baino*». — Les trois corrections dont il vient d'être fait mention étaient faites lors du tirage de l'exemplaire d'Arbelbide.

De ce qui vient d'être exposé on peut donc peut-être conclure que les exemplaires d'Oloron, de Madrid, d'Harriet, de Bayonne (2) qui pré-

(1) Notons que cet exemplaire est l'un des très rares qui aient «*deçaqueano*», tous ceux de Paris notamment ont *diroano*.

(2) De mon exemplaire on ne peut rien dire, car il a été formé de deux autres.

sentent la correction «*artheGUI*», de même que l'exemplaire de Joan-natéguy qui a conservé «*arthalde*» proviennent d'un premier tirage, tandis que l'exemplaire de Bayonne et celui qui appartenait à Arbelbide et offrant soit le renversement du cul-de-lampe, soit les trois corrections précitées (1), ont été imprimés postérieurement. A ce moment-là sans doute Liçarrague recevait les observations que les ministres calvinistes, chargés par la reine Jeanne de revoir le texte ms. de la traduction dont il s'agit, n'ont pas manqué de lui adresser à propos des fautes d'impression qui ont certainement attiré leur attention dès qu'ils ont eu un exemplaire du 1^{er} tirage. (2).

GEORGES LACOMBE.

(1) Je n'ai pu vérifier si l'exemplaire d'Arbelbide a «deçaqueano», car il a disparu.

(2) Ce qui ferait croire, en outre, qu'il y a réellement eu deux tirages, c'est que le trésorier de la reine Jeanne a fait effectuer deux paiements distincts à P. Haultin (Cf. Vinson, *Bibl.* p. 35).

